



Scolarisation des élèves handicapés

Le dispositif « Aide Handicap Ecole », créé en août 2007, a constitué un apport significatif pour la scolarisation des élèves handicapés lors de l'année scolaire 2007-2008.

Ce dispositif est renouvelé à l'occasion de cette nouvelle année scolaire. La plate-forme téléphonique – 08 10 55 55 00 (*) – fonctionnera à compter du 25 août 2008 et prendra en compte l'ensemble des appels qui lui parviendraient avant et après la rentrée scolaire.

(*) n° Azur : coût d'une communication locale